réclamer son patronage. Aussi cette fête spéciale a-t-elle reçu le nom de *Fête du Patronage de saint Joseph.* D'abord célébrée dans quelques Eglises, le Souverain-Pontife Pie IX l'a étendue à tout l'univers catholique, après avoir publié un décret où il expose en ces termes la raison de cette solennité :

« Le glorieux patriarche Joseph que le Père Tout-Puissant enrichit de grâces extraordinaires, et combla abondamment des dons célestes, afin qu'il fut le père nourricier de son Fils unique et le véritable époux de la Reine du monde et de la Souveraine des Anges, remplit si parfaitement tous les emplois et toutes les charges de cette vocation sublime, qu'il mérita la gloire et la récompense d'un bon et fidèle serviteur Car toujours plein du souvenir de son éminente dignité et de la sainteté des nobles fonctions que la divine Sagesse lui avait confiées, il obéit sans cesse aux desseins et à la volonté de Dieu lui-même, avec une promptitude et une joie qu'on ne saurait exprimer. En s'efforçant de plaire à Dieu, il lui devint cher entre tous. Enfin, couronné de gloire et d'honneur dans le ciel, il a reçu un nouveau ministère : celui de venir en aide, par l'abondance de ses mérites et par l'appui de ses prières, à la misérable nature humaine, et d'obtenir au monde, par sa très puissante intercession, ce que l'homme, par ses seules ressources, ne peut obtenir. C'est pourquoi il est honoré de toute part comme un médiateur miséricordieux auprès de Dieu, comme un patron actif et puissant ; et *la fête de son patronage, avec office et messe, est établie partout, le troisième dimanche qui suit les Fêtes Pascales.* »

Prions donc saint Joseph avec la plus tendre confiance ; invoquons-le tous les jours, dans tous nos besoins, mais surtout dans les tentations contre l'aimable vertu de pureté, dans les soucis temporels et à l'heure de la mort. Quelques saints, remarque le Docteur Angélique, ont le pouvoir de nous assister dans les besoins particuliers, mais le crédit de saint Joseph n'est point limité, son patronage s'étend à toutes nos nécessités, et tous ceux qui le prient avec confiance sont assurés d'être promptement exaucés.

AVIS

M. F.-Ed Meloche, artiste-peintre, est déménagé au No 101 de la rue Saint-Hubert, Montréal.